

S.A. au capital de 336 000 €
R.C.S. Orléans 837.050.772
N° TVA Intracommunautaire :
FR 32 837 050 772

Siège social :

Gien (45504)
19, rue de la Bosserie
Tél. : 02 38 67 08 05

Autres sites :

Angerville (91670)
22, rue de la Gare - BP 2
Tél. : 01 64 95 38 07

Briare (45250)
17, bd Buysier
Tél. : 02 38 31 20 34

Meung/Loire (45130)*
2, rue de la Barre
Tél. : 02 38 46 54 93

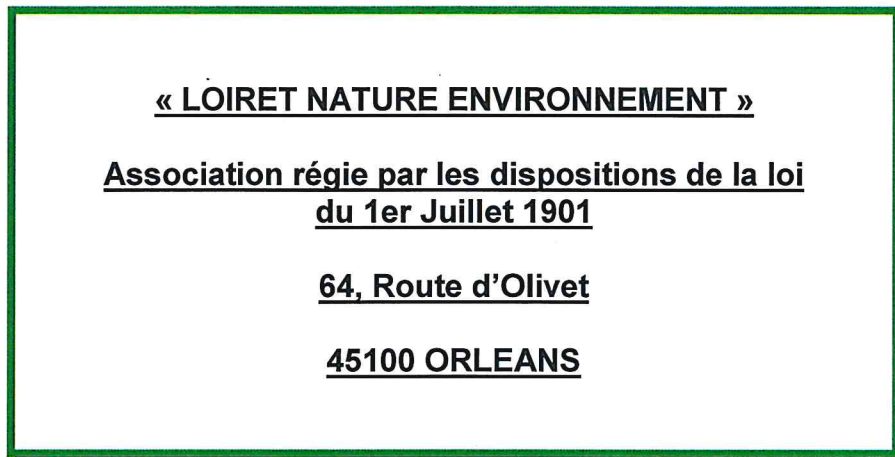
Orléans Nord (45000)
28-28 bis bd Marie Stuart
Tél. : 02 38 66 30 26

Orléans Sud (45073)
8, rue Claude Lewy
Tél. : 02 38 66 36 81

Pithiviers (45300)
60, fg d'Orléans
Tél. : 02 38 30 29 66

Villemandeur (45700)
4, rue Pierre Nobel
Tél. : 02 38 89 55 55

* Hors périmètre de
certification ISO 9001



EXERCICE 2013

Clos le 31 décembre 2013

RAPPORTS PRESENTES

PAR

la S.A. Michel CREUZOT

Société de Commissaires aux Comptes

RAPPORT SUR LES COMPTES ANNUELS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE 2013

Clos le 31 décembre 2013

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2013 sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association **Loiret Nature Environnement**, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

7

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce, les appréciations auxquelles nous avons procédé pour émettre l'opinion ci-dessus, portant notamment sur les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, ainsi que leur présentation d'ensemble, appellent les commentaires suivants :

- Nous nous sommes attachés à vérifier les assertions de flux, de soldes et de présentation concernant les subventions octroyées à votre association.
- Nous nous sommes assurés de la conformité des éléments retenus pour la valorisation de la provision pour indemnités de départ en retraite et de la correcte information qu'il en est donnée dans en page 1 de l'annexe aux comptes annuels.

III. Vérifications et informations spécifiques

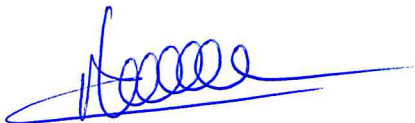
Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Le rapport de gestion ne nous ayant pas été communiqué, nous n'avons pas été en mesure de procéder à la vérification de ce document en vue de nous assurer de sa sincérité et sa concordance avec les comptes annuels.

Orléans, le 21 mars 2014

**Le Commissaire aux Comptes,
Membre de la Compagnie Régionale d'Orléans,**

S.A. Michel CREUZOT



Nathalie BONNET
Commissaire aux comptes
Responsable technique



Christian BAUDOUIN
Commissaire aux comptes
Mandataire social

BILAN au 31 décembre

LOIRET NATURE
ENVIRONNEMENT

en €

	ACTIF			PASSIF		
	2013		2012	2013		2012
IMMOBILISATIONS				FONDS ASSOCIATIFS et REPORTS		
	valeur d'acquisition	total amorti	valeur nette			
Terrain "Station"	9 270,81	-	9 270,81		135 253,63	127 725,15
Terrain "Croix de Micy"	3 227,50	-	3 227,50		-229,63	7 528,48
	12 498,31	-	12 498,31			
Logiciels	6 079,92	5 435,52	644,40			
Maison de la Nature & de l'Env.	68 602,06	68 602,06	0,00			
Aménagements de la M.N.E.	95 805,20	26 064,13	69 741,07		74 375,50	90 180,06
Equippt caméra balbuzard	72 256,55	72 256,55	0,00			
Véhicules	38 887,95	34 323,19	4 564,76			
Matériels de bureau	1 149,14	1 149,14	0,00			
Matériels micro-informatiques	15 715,59	13 882,54	1 833,05			
Mobilier	7 899,51	7 899,51	0,00			
Autres matériels et outillages	12 777,39	12 179,72	597,67			
Matériels d'animation	28 794,96	28 005,72	789,24			
	347 968,27	269 798,08	78 170,19			
CREANCES						
Clients - produits à recevoir		56 876,45				
Fournisseurs avancés versées		250,00				
Subventions et autres créances		158 100,59				
Personnel et comptes rattachés		3 715,29				
TRESORERIE						
Livret		78 940,69				
Valeurs mobilières		62 597,15				
Compte courant		12 426,01				
Caisse		129,73				
		154 093,58				
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE						
		1 877,62				
		1 099,38				
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE						
TOTAL		465 582,03		465 582,03	465 582,03	553 566,32

COMPTE DE RESULTAT

en €

CHARGES	2013		2012		PRODUITS	2013		2012	
60-ACHATS									
Achats pour stands	576,85		24 613,20		70-VENTES				
Eau, électricité, chauffage	1 685,69				Ventes diverses	166,35			136 614,16
Carburant	2 497,64				Animations et formations	25 481,67			
Fournitures, petits équipements	15 936,43				Inventaires et expertises	75 107,59			
					Divers refacturations expos, brochures	5 672,25			
					Remboursement déplaçts et frais divers	4 006,66			
61-SERVICES EXTERIEURS									
Prestations de services	130 209,76		145 409,55		74-SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT				
Locations et crédit bail	3 854,13				Municipalités (22 communes)	3 320,00			3 388,00
Entretien et maintenance	4 524,44								
Assurances	4 037,24				74-SUBVENTIONS & CONVENTIONS SUR POSTES				
Documentation et abonnements	1 756,43				Minist. Envir. - gestion Réserve Naturelle	114 405,00			
Frais de séminaires	642,50				Conseil général - animation Réserve Naturelle	23 000,00			
					Contrats aidés	3 972,84			
62-AUTRES SERVICES EXTERIEURS									
Honoraires	4 308,16		37 012,31		75-AUTRES PRODUITS DE GESTION				
Salons, conférences, expos, concours	2 772,92				Cotisations	6 320,00			
Frais déplacements, missions, réception	20 715,65				Droits d'auteur	4 754,80			
Affranchissements	4 644,76				Remboursements formations et divers	7 742,43			
Téléphone	3 335,15								
Services bancaires	430,27				76-PRODUITS FINANCIERS				
Adhésions et cotisations diverses	565,94								
					77-SUBVENTIONS/CONVENTIONS SUR OPERATIONS				
63-IMPOTS ET TAXES					EUROPE-FAADER : Réserve + Valmares	32 129,63			
Taxes / salaires et formation professionnelle	29 296,00		30 440,36		DREAL	20 000,00			
Taxe foncière	1 146,00				Région Centre	129 469,00			
Taxes diverses	456,44				Conseil Général	5 000,00			
					Agglo d'Orléans	14 766,00			
64-CHARGES DE PERSONNEL					Communes - conventions sur projets	52 111,36			
Salaires bruts	317 769,89		462 640,30		Agence de l'Eau Loire-Bretagne	50 212,92			
Varation provision pl/ congés payés	2 033,00				ADEME	4 000,00			
Charges sociales	113 898,01				ONF	2 000,00			
Organismes formation	7 006,34				LPO	5 160,00			
Gratifications aux stagiaires	5 004,50				CDC biodiversité	9 529,00			
					Graine Centre	8 569,80			
65-AUTRES CHARGES DE GESTION					SITA	4 816,00			
Cotisations (dont Nature Centre / FNE)	988,90		17 692,12		ERDF	4 000,00			
Droits d'auteurs et divers	5 909,78				Orléanaise des eaux	3 000,00			
					Autres subventions et conventions	3 300,00			
66-CHARGES FINANCIERES					Fondation : CARGILL	4 675,12			
67-CHARGES EXCEPTIONNELLES					77-AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS				
					Quote part annuelle subv d'investissement	15 804,56			
68-DOTATIONS ET PROVISIONS					Dons + divers	13 422,26			
Dotations aux amortissements	18 679,60								
Dotations aux provisions	7 277,46				78-REPRISES DE PROVISIONS				
689-ENGAG. A REALISER S/ SUBV. ATTRIBUEES					789-REPORT RESSOURCES NON UTILISEES/SUBV. ATTRIBUEES				
TOTAL DES CHARGES					TOTAL DES PRODUITS				
Résultat de l'exercice (excédent)	796 658,09		878 260,12		Résultat de l'exercice (perte)	796 428,46			885 788,60
TOTAL GLOBAL					TOTAL GLOBAL				
	796 658,09		7 528,48			229,63			885 788,60
	796 658,09		885 788,60			796 658,09			885 788,60

communes
Ascoux
Beaugency
Bou
Châlette s/ Loire
Châteauneuf s/ Loire
Chécy
Chilleurs aux Bois
Combleux
Dadonville
Jargeau
La Chapelle St Mesmin
La Ferté St-Aubin
Mardié
Mareau aux prés
Malsherbes
Olivet
St Ay
St Hilaire St Mesmin
St Jean de Braye
St Jean de la Ruelle
Semoy
Villemandeur

LNE – ANNEXE clôture des comptes 2013

Règles et méthodes comptables

Les règles comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Changements de méthode

RAS

Provision pour Indemnités de fin de carrière

La méthode retenue dans le cadre de cette évaluation est la méthode des unités de crédit projetées (ou méthode du prorata des droits au terme). Cette méthode est définie par la norme comptable IAS 19 révisée (norme européenne) et par la norme FAS87 (norme US GAAP). Elle est conforme à la recommandation 2003 R-01 du CNC. Le montant auquel conduit l'utilisation de cette méthode correspond à la notion de dette actuarielle.

Cette méthode consiste à :

- ✓ Evaluer les flux futurs probables en se basant sur les hypothèses d'évolution des rémunérations, les droits exigibles au moment du départ à la retraite et les probabilités de présence dans l'entreprise;
- ✓ Actualiser ces flux à la date d'évaluation afin d'obtenir la valeur actuelle probable des flux futurs (VAP).
- ✓ Proratiser la valeur actuelle probable des flux futurs afin d'obtenir la dette actuarielle (Valeur actualisée de l'obligation).

Le calcul est effectué salarié par salarié. L'engagement total de l'entreprise correspond à la somme des engagements individuels.

Les principales hypothèses retenues sont :

- ✓ Taux d'actualisation : 4,68 % (au 31/12/13) – Taux de rendement moyen des obligations d'entreprises de première catégorie (obligations corporates AA) cf taux IBOXX Corporates AA (Indexco.com).
- ✓ Revalorisation salariale annuelle +1,00 %.
- ✓ Taux de charges patronales (4% apprenti, 55% cadre, 45% non cadre).
- ✓ Droits conventionnels établis à partir de la convention collective animation.
- ✓ Taux de turnover : fort pour les apprentis, moyen pour les cadres et non cadres.
- ✓ Table de mortalité : INSEE 2013.
- ✓ Taux de départ volontaire 50%, taux de mise à la retraite employeur 50%.
- ✓ Age de départ à la retraite à taux plein : 65-67 ans.
- ✓ Salaire brut moyen mensuel : apprenti 930€, cadre 2962,50€, non cadre 1851€.

Compte-tenu de l'ensemble des paramètres retenus, le montant de l'engagement s'élève à **58 333,36€** au 31/12/13.

Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'acquisition et amorties sur le mode linéaire.
Les durées d'amortissement prévues pour dépréciation des immobilisations sont :

- Logiciels 3 ans
- Immeuble 20 ans
- Gros aménagement des locaux (toiture) 25 ans
- Aménagement des locaux 10 ans
- Installations, agencements de sites 5 ans
- Véhicules 5 ans
- Matériels de bureau 5 ans
- Matériels informatiques 3 ans
- Matériels d'ameublement 5 ans
- Autres matériels et outillages 5 ans
- Matériels d'animation 3 ans

Tableau des immobilisations	valeur brute à l'ouverture	Augmentation	Diminution	Valeur brute à la clôture
LOGICIELS	5 900,52	179,40		6 079,92
TERRAINS	12 498,31			12 498,31
LOCAUX	68 602,06			68 602,06
AMENAGEMENTS DES LOCAUX	90 249,59	5 555,61		95 805,20
AMENAGEMENTS DE SITES	72 256,55			72 256,55
VEHICULES	38 887,95			38 887,95
MATERIELS DE BUREAU	1 149,14			1 149,14
MATERIELS MICRO-INFORMATIQ.	14 922,22	793,37		15 715,59
MATERIELS D'AMEUBLEMENT	7 899,51			7 899,51
AUTRES MATERIELS & OUTILLAG.	12 777,39			12 777,39
MATERIELS D'ANIMATION	28 794,96			28 794,96
TOTAL	353 938,20	6 528,38	0,00	360 466,58

Tableau des amortissements	valeur brute à l'ouverture	Augmentation	Diminution	Valeur brute à la clôture
LOGICIELS	4 653,24	782,28		5 435,52
TERRAINS	0,00			0,00
LOCAUX	68 602,06			68 602,06
AMENAGEMENTS DES LOCAUX	18 617,14	7 446,99		26 064,13
AMENAGEMENTS DE SITES	67 658,58	4 597,97		72 256,55
VEHICULES	30 888,80	3 434,39		34 323,19
MATERIELS DE BUREAU	1 149,14			1 149,14
MATERIELS MICRO-INFORMATIQ.	12 666,27	1 216,27		13 882,54
MATERIELS D'AMEUBLEMENT	7 899,51			7 899,51
AUTRES MATERIELS & OUTILLAG.	11 908,16	271,56		12 179,72
MATERIELS D'ANIMATION	27 075,58	930,14		28 005,72
TOTAL	251 118,48	18 679,60	0,00	269 798,08

Subventions d'équipements

Elles suivent les mêmes principes que les immobilisations qu'elles financent, aussi bien pour la date de mise en service, que la durée d'amortissement.

subventions d'équipement	valeur brute à l'ouverture	Augmentation	Diminution	Valeur brute à la clôture
report	182 638,79			182 638,79
REGION (2011-2014)	27 000,00			27 000,00
Dons LNE (2010-2011) RénovToiture	6 852,00			6 852,00
Dons LNE (2011) pour travaux à venir	538,47			538,47
Dons LNE (2012) pour travaux à venir	4 824,20			4 824,20
DREAL remorque+attache carav RSV	2 077,69			2 077,69
Dons LNE (2011) portail porche	4 974,00			4 974,00
TOTAL	228 905,15	0,00	0,00	228 905,15

amortiss des subv d'équipement	valeur brute à l'ouverture	Augmentation	Diminution	Valeur brute à la clôture
report	136 974,84	12 501,08		149 475,92
REGION (2011-2014)	1 604,00	1 989,68		3 593,68
Dons LNE (2010-2011) RénovToiture	39,07	826,46		865,53
DREAL remorque+attache carav RSV	107,18	321,54		428,72
Dons LNE (2011) portail porche		165,80		165,80
TOTAL	138 725,09	15 804,56	0,00	154 529,65

Fonds dédiés

engagements à réaliser sur subventions attribuées	valeur brute à l'ouverture	Augmentation	utilisation en cours d'exercice	Fonds restants à engager
FNE lot Agir /MJN pour 2012	0,00			0,00
Natura2000 rsv	21 419,28		21 419,28	0,00
Projet ZP (solde 2012)	19 940,00		15 990,00	3 950,00
Projet JZP(solde 2012)	15 251,25		10 951,25	4 300,00
Projet POP	3 500,00		3 500,00	0,00
Projet Valmare	28 059,65		28 059,65	0,00
Projet Concours scolaire	1 500,00		1 500,00	0,00
Projet Balbuzard	1 245,74		1 245,74	0,00
Projet Consulteau	10 305,00		10 305,00	0,00
Projet MJN	14 262,00		14 262,00	0,00
Commande / ERDF	3 510,00		3 510,00	0,00
CarnetB 2013	14 000,00		14 000,00	0,00
Projet FLNE 2013 / Cargil		1 700,00		1 700,00
Projet ZP 2013 / Cargil		2 000,00		2 000,00
Projet A21L 2013 / subv Région		1 027,00		1 027,00
Projet A21C 2013 / subv Région		6 099,00		6 099,00
ERDF commande		4 000,00		4 000,00
Facture mouette		1 150,00		1 150,00
ZP 2013		26 568,00		26 568,00
projet POP 2013		1 305,00		1 305,00
projet MJN 2013		1 173,00		1 173,00
projet JZP 2013		6 635,00		6 635,00
projet Valmares 2013		9 565,00		9 565,00
TOTAL	132 992,92	61 222,00	124 742,92	69 472,00

Provision pour congés payés et RTT

Elle est calculée par salarié en fonction du nombre de jours acquis restant au 31 décembre.
Le salaire brut des 12 derniers mois (à fin décembre) sert de référence, il est multiplié par le nombre de jours acquis et divisé par 26 (*), auquel est appliqué le taux de charges patronales et fiscales du salarié constaté au cours de l'année.

Pour tout CDD éventuel faisant encore partie des effectifs au 31 décembre il a été tenu compte des 10% d'indemnités de précarité.

provision pour CP, RTT, précarité	valeur brute à l'ouverture	Provision	Reprise	Valeur brute à la clôture
en jours	398,32	397,27	398,32	397,27
montant brut	33 516,00	35 026,00	33 516,00	35 026,00
charges	15 523,00	16 046,00	15 523,00	16 046,00
TOTAL	49 039,00	51 072,00	49 039,00	51 072,00

(*) 52 semaines /12 mois = 4,33 semaines travaillées par mois. Droit à congés = 5 semaines x 6 jours.
6 jours par semaine x 4,33 semaines = 26 jours travaillés par mois.

Charges et Produits constatés d'avance

Charges, pour 1 877,62€.

Il s'agit principalement d'abonnements, d'adhésions et contrats de locations (prorata N+1).

Les produits, pour 425,00€.

Ce sont des adhésions à LNE au titre de N+1.

Charges à payer et Produits à recevoir

Charges à payer, pour 3 377,93€, il s'agit principalement de :

- d'une provision pour honoraires Commissariat aux comptes de 3 252€

Produits à recevoir, pour 15€ (NS)

Créances et dettes

comptes	Etat des créances	Montant	à un an	à plus d'un an
	<u>Autres créances clients</u>			
411100	Divers animation	1 678,00	1 678,00	
411150	Divers inventaires	2 408,00	2 408,00	
411200	Divers formation	1 030,00	1 030,00	
411CDC	Caisse des dépôts et consignations	2 790,00	2 790,00	
411CEM	Cemex granulats	4 095,00	4 095,00	
411CNF	Centre national fonctio	525,00	525,00	
411GRA	Graine centre	3 302,63	3 302,63	
411INRA	INRA	3 665,00	3 665,00	
411LPO	Ligue / protection oiseaux	5 160,00	5 160,00	
411MAIRIES	Mairies et collectivités	4 004,97	4 004,97	
411MSN	Musée des sciences naturelles	8 961,00	8 961,00	
411ODE	L'orléanaise des eaux	3 000,00	3 000,00	
411RTE	Réseau transport d'électricité	12 197,25	12 197,25	
411SITO	SITOMAP	910,00	910,00	
418100	clients factures à établir	2 759,00	2 759,00	
	<u>Personnel et cptes rattachés</u>			
421PRU	Olivier Prudhomme	1,16	1,16	
425200	avances permanentes	657,36	657,36	
431500	CPAM IJ versées	604,77	604,77	
438700	organismes sociaux prod à recevoir	2 452,00	2 452,00	
	-			
	<u>Avances versées frs</u>			
409100	fournisseurs avances versées	250,00	250,00	
	<u>Subventions à recevoir</u>			
441100	SUBV DIV	14 200,00	14 200,00	
441aelb	AGENCE DE L'EAU	66 211,87	66 211,87	
441asp	ASP	46 024,24	46 024,24	
441CGENER	DEPARTEMENT	2 500,00	2 500,00	
441cregion	REGION	21 132,70	21 132,70	
441dreal	DREAL	3 000,00	3 000,00	
441uniform	UNIFORMATION	5 031,78	5 031,78	
	<u>Autres</u>			
468700	Produits à recevoir	15,00	15,00	
478100	Reversement d'indemnités	375,60	375,60	
		218 942,33	218 942,33	

comptes	Etat des dettes	Montant	à un an	à plus d'un an
	<u>Fournisseurs et comptes rattachés</u>			
401100	Fournisseurs divers	369,05	369,05	
401AQUI	Cécile Aquisti	2 600,00	2 600,00	
401C45	Copie 45	1 264,17	1 264,17	
401CHA	Dominique Charron	5 424,90	5 424,90	
401CHO	Peggy Chopin	8 542,91	8 542,91	
401CIR	Cirade Environnement	5 348,46	5 348,46	
401COU	Christelle Coudray	290,00	290,00	
401CRE	Creamine	418,00	418,00	
401DSERV	Domicile service	158,40	158,40	
401FRE	Fredon Centre	16 810,00	16 810,00	
401JDF	Jardiniers de France	300,00	300,00	
401LPO	LPO	176,00	176,00	
401PUB	Publigraphie	314,25	314,25	
401SIC	Compagnie Centrale Sicli	120,62	120,62	
401SM	Simply Market	34,48	34,48	
404DIV	Fournisseur d'immobilisation divers	474,00	474,00	
408100	Factures non parvenues	1 660,05	1 660,05	
	<u>Personnel et cptes rattachés</u>			
401pasb	Personnel administr stagiaire bénévoles	361,06	361,06	
421ROD	Anne Rodier	0,75	0,75	
421SBR	Sandrine POIRIER	16,34	16,34	
	<u>Charges sociales</u>			
428500	dettes provisions sur congés payés	35 026,00	35 026,00	
431000	URSSAF	17 733,00	17 733,00	
431200	AGESSA	339,79	339,79	
437500	IRCANTEC	1 288,92	1 288,92	
437350	CDC/CNP	3 106,18	3 106,18	
437600	APRIONIS PREVOYANCE	744,00	744,00	
437CIH	CIHL	282,91	282,91	
438500	charges sociales sur congés payés	16 046,00	16 046,00	
	<u>Impôts et taxes</u>			
447110	Taxe sur les salaires	1 559,00	1 559,00	
447300	Taxe FPC	3 765,00	3 765,00	
	<u>Autres</u>			
468600	Charges à payer	3 377,93	3 377,93	
	TOTAL	127 952,17	127 952,17	0,00

Autres informations :

Information sur les rémunérations des trois plus hauts cadres dirigeants (loi du 23/05/2006) :

Les trois plus hauts cadres dirigeants comprennent les cadres dirigeants au sens de l'article L 212-15-1 du code du travail ainsi que les dirigeants de droits.

Compte tenu de la présence d'une seule personne rémunérée ayant la délégation de signature, il n'est pas communiqué, pour des raisons de confidentialité, la rémunération des trois plus hauts cadres dirigeants.

RAPPORT SPECIAL

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

ASSEMBLEE D'APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2013

Aux adhérents,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relatives à cette mission.

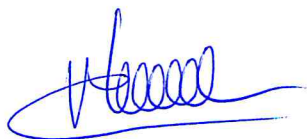
CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ORGANE DELIBERANT

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L. 612-5 du code de commerce.

Orléans, le 21 mars 2014

**Le Commissaire aux Comptes,
Membre de la Compagnie Régionale d'Orléans,**

S.A. Michel CREUZOT



Nathalie BONNET
Commissaire aux comptes
Responsable technique



Christian BAUDOUIN
Commissaire aux comptes
Mandataire social